

Les Élections 2018 de l'ACPRI – Appel de mises en candidature

Le comité des mises en candidature invite les membres de l'ACPRI à nommer des candidats aux élections de 2018. Un formulaire de mise en candidature accompagne le présent avis.

Veillez noter que la date limite pour poser une candidature est fixée au 13 avril 2018, à 17 h, heure avancée du Pacifique.

Les élections se tiendront en mai, et les résultats seront annoncés au début de juin. Un mandat de deux ans correspond à chaque poste, et les nominations entreront en vigueur immédiatement après l'assemblée générale annuelle (AGA). La prochaine AGA aura lieu en octobre 2018, à l'occasion du Congrès qui se tiendra à Calgary, en Alberta, du 20 au 23 octobre 2018.

On attend des membres élus du comité exécutif qu'ils participent au Congrès, à l'AGA et à toute autre réunion prévue par le comité exécutif.

Tous les candidats doivent être membres individus pour l'année 2017-2018 (pour être admissible, le renouvellement de l'adhésion doit se faire avant le 1 avril 2018).

Les postes suivants sont à pourvoir :

- Secrétaire
- Membre hors cadre du comité exécutif (1 poste)
- Comité des mises en candidature (2 postes — ne font pas partie du comité exécutif)

Veillez noter que la durée du mandat est de deux ans pour chacun des postes.

Secrétaire (description complète ci-dessous)

Le secrétaire du conseil d'administration est responsable de la consignation, de la préparation et de la diffusion du procès-verbal de toutes les rencontres du conseil.

Membre hors cadre du comité exécutif (description complète ci-dessous)

Les membres hors cadre sont responsables des activités prévues par le comité exécutif, notamment des publications, des ateliers, ainsi que des autres activités de perfectionnement professionnel. Il incombe au président, en collaboration avec les membres du comité exécutif, d'octroyer les responsabilités.

Comité des mises en candidature

Le comité des mises en candidature est composé de cinq membres. Le président sortant dirige le comité, et quatre membres (deux postes sont renouvelés tous les deux ans) sont élus dans le cadre du processus électoral. Ils évaluent les mises en candidature et créent une liste de candidats représentatifs de l'effectif pouvant être élus par les membres.

Tous les membres réguliers de l'Association dont l'adhésion individu est en règle peuvent poser leur candidature aux élections pour les postes proposés. Les membres souhaitant poser leur candidature ou encore proposer celle d'un autre membre de l'Association pour l'un des postes à pourvoir peuvent communiquer avec les membres du comité des mises en candidature énumérés ci-dessous.

POSITION : SECRÉTAIRE

FONCTION : Le secrétaire du conseil d'administration est responsable de la consignation, de la préparation et de la diffusion du procès-verbal de toutes les rencontres du conseil.

MANDAT : Le secrétaire est élu au conseil d'administration pour un mandat de deux ans, et est éligible à un maximum de deux (2) mandats consécutifs pour le même poste.

EXIGENCES / QUALIFICATIONS :

- Doit être présent à toutes les rencontres mi-trimestrielles du conseil d'administration au cours de son mandat.
- Doit se préparer pour les discussions et les délibérations du conseil et y prendre part.
- Doit posséder de bonnes aptitudes à la communication et à l'écriture.
- Doit être familier, ou être prêt à se familiariser, avec la constitution, les règlements administratifs et les activités de l'Association, ainsi qu'à les soutenir publiquement.

TÂCHES :

- Assister aux rencontres semestrielles du conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle.
- Consigner avec exactitude le procès-verbal de toutes les rencontres, notamment les points discutés, les points soumis au vote et le résultat, les présences ainsi que les initiatives issues de la rencontre.
- Seconder le président pour la préparation de l'ordre du jour des rencontres.
- Diffuser le procès-verbal des rencontres du conseil avant la prochaine rencontre.
- Assurer la tenue de tous les dossiers de l'Association, notamment en lien aux procès-verbaux, aux ordres du jour, aux rencontres d'affaires et aux rapports des membres du conseil d'administration, ainsi qu'à tout autre élément à la discrétion du conseil.
- Seconder le président dans sa correspondance, au besoin.
- Coordonner les communications du conseil d'administration.
- Rédiger un article résumant le déroulement de l'assemblée générale annuelle, pour publication dans l'édition du *Bulletin de l'ACPRI* suivant le congrès.
- À la fin du mandat, effectuer le transfert des dossiers au secrétaire entrant.

POSITION : Membre hors cadre (1 poste vacant en 2018)

FONCTION : Les membres hors cadre sont responsables des activités mises sur pied par le conseil d'administration, comme les publications, les ateliers et les autres activités liées au perfectionnement professionnel des membres. L'assignation de responsabilités supplémentaires à un ou des membres hors cadre est déterminée par le président, après consultation auprès des membres du conseil d'administration.

MANDAT : Quatre membres hors cadre sont élus au conseil d'administration pour un mandat de deux ans, et sont éligibles à un maximum de deux (2) mandats consécutifs pour le même poste.

EXIGENCES / QUALIFICATIONS :

- Doit être présent à toutes les rencontres mi-trimestrielles du conseil d'administration au cours de son mandat.
- Doit se préparer pour les discussions et les délibérations du conseil et y prendre part.
- Doit posséder de bonnes aptitudes à la communication et à l'écriture.
- Doit être familier, ou être prêt à se familiariser, avec la constitution, les règlements administratifs et les activités de l'Association, ainsi qu'à les soutenir publiquement.

TÂCHES :

- Collaborer à la mise en œuvre de publications, d'ateliers et d'autres activités de perfectionnement professionnel dont bénéficieront les membres de l'ACPRI/CIRPA.
- Prendre part à des projets spéciaux et assumer d'autres responsabilités selon l'avis du conseil d'administration.

Comité des mises en candidature

Cameron Tilson, Université Concordia (cameron.tilson@concordia.ca)

Isabelle Cormier, Université de Moncton (isabelle.cormier@umoncton.ca)

Tony Olmsted – Northern Alberta Institute of Technology (tolmsted@nait.ca)

Luc Simon - Université Laval (luc.simon@vrex.ulaval.ca)

Richard Smith, Université York (richard.smith@yorku.ca)